



La caisse d'epargne et les cheques emploi service

Par **jessbos**, le **19/03/2009** à **11:48**

bonjour voila ma belle mere emploi une femme de menage (elle touche l'APA) avec les cheques emploi service. c'est une personne alité donc elle ne bouge pas de son lit donc elle a le droit a une aide a domicile mais il y a quelques temps nous nous sommes apercus qu'elle avait contracté des credits a la consommation comme les dettes etaient assez importantes nous avons etait obligés de monter un dossier de surendettement je vous dit pas comment la banque etait contente suite a cela nous avons demandé un chequier emploi service pour pouvoir payer cette personne dont ma belle mere etant alité 24h/24h a besoin alors la banque nous l' a refusé par rapoort au dossier de surendettement donc ma question est comme la departemental de notre region nous a octroyé une aide pour payer cette personne a domicile la banque a t'elle le droit de nous le refuser ? merci